

Accueil

Frédéric Herman ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

En préambule, il diffuse un popup proposé par Joëlle Salomon Cavin. Il s'agit d'une vidéo montrant de près une vague de fourmis invasives en ville de Lausanne.

Un membre en profite pour signaler que la Société Académique Vaudoise procède actuellement à un inventaire participatif des fourmis dans le canton, et encourage tout un chacun à commander ses kits d'inventaire.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n°153 de la séance du 04.04.2019 et de son résumé.....	1
3. Communications du Doyen	1
4. Communications de l'Ecole	2
5. Communications de la Recherche	2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....	3
7. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en « Societal challenges of climate change impacts »	4
8. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en « Atmospheric processes and Earth surface interactions »	4
9. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en « Tectonophysics of orogenic processes »	4
10. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en « Organic environmental biogeochemistry »	4
11. Co-direction de thèses (V.Florance, M.Roncoroni, I.Schölnhorn, Ph.Sommer).....	5
12. Divers, interpellations et propositions.....	5

Un membre demande à regrouper les deux points concernant les Commissions de présentation pour des postes à l'IDYST. *Le Doyen* propose d'intervertir les points 9 et 10.

L'ordre du jour modifié est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°153 de la séance du 04.04.2019 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont tous deux adoptés.

3. Communications du Doyen

Frédéric Herman présente ses communications.

La Commission de présentation du poste en **sédimentologie paléoclimatique** a tenu sa première réunion pour rédiger l'annonce. Celle-ci est en ligne, et *le Doyen* encourage les membres à la faire passer chez leurs contacts.

Après avoir reçu l'aval de la Direction, Miriam Tola a formellement accepté le poste de Professeure en **humanités environnementales**. Elle débutera le 1^{er} février 2020.

Laine Chanteloup, primo loco sur le poste en **géographie des ressources des régions de montagne**, été interviewée par la Direction cette semaine. Nous sommes en attente du retour de la Direction suite à cette rencontre.

Le Doyen rappelle que demain aura lieu le dies academicus, et qu'à cette occasion notre Faculté remettra un doctorat honoris causa. Il encourage les membres à assister à cette cérémonie.

4. Communications de l'Ecole

Sébastien Pilet signale que les **règlements et plans d'études** soumis à la Direction sont revenus avec quelques modifications mineures. Nous pourrions donc aller de l'avant.

Il relève que le secrétariat académique a été mis sous pression avec la mise sur pied de **l'horaire continu**, et en profite pour remercier l'équipe pour ce travail conséquent. **Sébastien Pilet** espère que l'enseignement ne sera pas pénalisé par cette nouvelle grille horaire et que la cafétéria restera accessible à des horaires convenables durant la pause de midi.

Les **examens** auront lieu du 11 au 29 juin, et le rendu au secrétariat est fixé au 1^{er} juillet.

Le 2 juillet il y aura la présentation des **travaux de bachelor**. Environ 90 posters seront exposés, et un apéritif clôturera la manifestation.

5. Communications de la Recherche

Christian Kull informe que la commission de la recherche a tenu sa seconde réunion pour travailler sur le nouveau règlement doctoral. Une 3^{ème} réunion est prévue en septembre. Il relève que les différents membres contribuent activement à la rédaction de ce nouveau règlement.

Les chercheurs UNIL viennent de recevoir un mail du Vice-recteur à la recherche François Bussy qui présente le nouveau **centre de calcul** mis sur pied à l'UNIL, ainsi que la création d'une nouvelle division dédiée au centre informatique (CI). **Christian Kull** explique que c'est non seulement un centre de calcul, mais aussi de stockage de données. Celui-ci est accompagné d'un modèle de récupération des coûts. En effet, le stockage de données relatives à des projets financés par des fonds externes sera facturé par le CI au projet. Nous ne serons pas autorisés à utiliser les fonds Etat de Vaud pour payer ces frais facturés par le CI. Par conséquent, les chercheurs doivent dès maintenant intégrer ce paramètre dans les requêtes déposées afin de disposer des fonds nécessaires à financer ces coûts.

Christian Kull ensuite informe que l'UNIL a mis en ligne en janvier un nouveau **règlement relatif à l'éthique de la recherche** sur les questions reliées au sujet humain. Une commission (CER) existe déjà au niveau de l'UNIL, et la FGSE y est représentée par Valérie Boisvert et Gérald Hess. Il explique qu'actuellement l'UNIL souffre d'un retard d'une bonne vingtaine d'années par rapport aux possibilités de certification en place dans d'autres pays. Certains de nos chercheurs peuvent être bloqués pour cause de non certification lorsqu'ils veulent s'engager dans des projets EU, NCCR, ou avec des partenaires aux USA. Une attestation de conformité d'éthique de notre CER peut être obtenue sur demande volontaire. Elle doit être demandée avant le début du projet. Le but est de vérifier que les principes éthiques fondamentaux seront respectés, et la philosophie est d'offrir un accompagnement au chercheur, et pas un simple tampon sur un formulaire type.

Actuellement les questions d'éthique relatives au corps humain (faculté de médecine) sont étudiées par la CER-VD ; la CER UNIL traitera les autres.

La Direction demande qu'on crée des commissions interdisciplinaires facultaires, dont la définition est laissée au libre arbitre de chaque faculté. En FGSE, 35 chercheurs ont répondu à un questionnaire envoyé par Amélie Dreiss ; il en ressort que 5 ont demandé une certification pour des projets EU ou étrangers, et 16 utilisent des données sensibles.

SSP a déjà bien avancé sur la question ; ils vont créer un bureau composé de leur vice-doyen et leur consultant de recherche qui traitera les affaires simples (p.ex. les questions non sensibles, ou le public anonyme), ainsi qu'une assemblée plénière destinée à discuter les dossiers plus complexes, et qui intégrera en plus 1 représentant par institut. Les demandes de certification les plus sensibles seront transmises à la CER UNIL.

La discussion va être lancée prochainement à l'IGD. Une solution envisagée serait de rejoindre la commission d'une autre faculté, SSP par exemple. *Christian Kull* veillera à trouver une solution qui soit à la fois adéquate, et sans surcharge.

Un membre relève que pour les sujets non humains il existe déjà des organes pour vérifier les questions d'éthique de la recherche, comme par exemple le vétérinaire cantonal.

Frédéric Herman revient sur la question du nouveau centre de calcul et de stockage. Il signale qu'une directive existe, et qu'il est important de la lire et de la mettre en application, et ceci de suite. En particulier sur la question des coûts associés au stockage des données. Il insiste car il s'agit là d'un enjeu important qui va changer la culture de la recherche en Suisse. Le data management plan est aussi concerné, ça signifie que ces coûts doivent de suite être intégrés dans les projets. Toutefois il faut être clair, il s'agit de stocker des données durant un projet, mais non pas de faire de l'archivage. *Frédéric Herman* signale que les questions sur le sujet doivent être soumises à Amélie Dreiss dont une des missions est de trouver les réponses à ce type de problématiques.

Il s'agit aussi d'un centre de calcul, et qu'il y aura également un coût associé, mais que le montant de celui-ci n'est pas encore très clair. *Le Doyen* invite les utilisateurs à utiliser au plus vite ce nouveau centre de calcul, afin de nous assurer d'être en bonne position dans l'exploitation de celui-ci.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

La Direction a reçu un préavis de droit qui dit qu'un **MA stabilisé comme MER** peut demander une promotion ultérieurement. D'un autre côté, notre directive 1.6 semble conforme, tout comme nos façons de faire.

Un postulat a été déposé concernant l'admission d'étudiants étrangers en situation atypique, comme par exemple des réfugiés. En effet, les conditions semblent trop restrictives. Le dossier a été transmis à la Direction qui va revenir avec des propositions.

La Commission de gestion signale que le budget du plan stratégique de la Direction a été accepté par le Grand Conseil. Les besoins financiers de l'UNIL sont grandissants, avec environ 400 étudiants supplémentaires par an ces dernières années.

Il a été mentionné également l'introduction du bachelor à temps partiel dès l'année prochaine, ainsi que la délivrance d'environ 220 master en médecine par an.

L'open science est en plein développement, et la consultation de SERVAL a progressé à environ 100'000 consultations par mois sur les articles en français.

On note également la mise sur pied de plusieurs centres de recherche : sport, éthique, durabilité ; également le développement en cours du centre d'imagerie Dubochet à l'EPFL.

Pour terminer, l'UNIL se dote d'un service de la culture afin de renforcer les liens avec la Cité.

L'assemblée du CUNIL a approuvé les comptes 2018, tout comme le projet de budget 2020.

Une interpellation a été déposée concernant les problèmes de racisme et de discrimination sur le campus. Il a été rappelé que le BEC est compétant en la matière ; il n'a pas les ressources, mais peut orienter vers d'autres acteurs.

En préambule aux points 7 à 9, le Doyen explique que dès cet été 5 commissions de nomination vont tourner en parallèle, ce qui va imposer une forte contrainte sur certains membres du décanat. Dans le lot, trois postes sont liés au climat, et il désire avoir un recoupement entre les trois commissions afin d'assurer une certaine cohérence entre les trois postes. Les commissions ont été discutées avec les directions d'instituts, en CPA, et en séance décanale.

**7. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en
« Societal challenges of climate change impacts »**

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la composition de la commission « Societal challenges of climate change impacts ».

**8. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en
« Atmospheric processes and Earth surface interactions »**

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la composition de la commission « Atmospheric processes and Earth surface interactions ».

Le Doyen propose ensuite de suivre l'ordre du jour présenté initialement, soit sans inverser les points 9 et 10, ce à quoi personne ne s'oppose.

**9. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en
« Tectonophysics of orogenic processes »**

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la composition de la commission « Tectonophysics of orogenic processes ».

**10. Préavis composition Commission de présentation pour le poste en
« Organic environmental biogeochemistry »**

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise négativement la composition de la commission « organic environmental biogeochemistry ».

Le Doyen ne souhaite pas proposer de modification de suite et décide qu'une nouvelle composition sera présentée au prochain Conseil de faculté.

11. Co-direction de thèses (V.Florance, M.Roncoroni, I.Schölnhorn, Ph.Sommer)

Jean-Michel Fallot, directeur de thèse de Valentin Florance, prendra sa retraite avant la fin du contrat de celui-ci. Comme MER il ne pourra pas bénéficier de l'octroi du titre de professeur honoraire, d'où la demande de mettre en place une co-direction de thèse plutôt que la nomination d'un rapporteur.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.

La demande de co-direction de thèse de Matteo Roncoroni est un souhait des différents partenaires du projet, ainsi que du doctorant.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.

Iris Schölnhorn fait sa thèse sous la direction du prof. Karl Föllmi, qui a pris une retraite anticipée pour des raisons de santé. Ainsi cette demande de co-direction a un double but, de régularisation de la situation mais aussi de reconnaissance envers le travail d'encadrement de Thierry Adatte.

Un membre demande si dans pareille situation un directeur de thèse doit assumer son rôle jusqu'au bout ? *Christian Kull* explique qu'en cas de disparition du directeur avant l'obtention de la thèse, le Doyen peut valider le changement de direction sans demander son aval au Conseil de faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.

La demande de co-direction de thèse de Philipp Sommer correspond à une régularisation de situation. Dans les faits, Basil Davis supervise le doctorant depuis le départ de Jed Kaplan, mais son statut ne l'autorise pas être désigné directeur de thèse. *Un membre* soulève qu'une co-direction avait déjà été mise en place strictement dans un but de régularisation administrative. Afin d'éviter un problème de forme, *Christian Kull* propose de clarifier la question avant de présenter à nouveau le dossier au prochain Conseil de faculté.

12. Divers, interpellations et propositions

Un membre apprécierait que les prochains repas du Conseil de faculté soient plus facilement accessibles par les transports publics, et souhaiterait qu'un co-voiturage soit organisé.

Frédéric Herman clôt la séance et remercie les membres pour leur participation.

La séance est levée à 18h15.

Frédéric Herman, Président